



Pourquoi nos salaires ont baissé au 1^{er} janvier 2012 ? (pendant que ceux des sénateurs explosent grâce à de honteuses primes !)

1) Nos salaires, dès lors que nous n'avons pas changé d'échelon, ont "fortement" baissé au 1^{er} janvier 2012.

Il y a bien sûr la hausse de nos cotisations retraite, qui va nous aligner progressivement sur le régime général du secteur privé. Du coup la "Retenue Pension Civile" est passée de 8,12 % à 8,39 %. Bon, remarquez, on avait été prévenu.

Mais ce n'est pas tout ! Car s'il est bien une mesure dont on a peu parlé, c'est celle qui a touché la CSG et la CRDS. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2012, l'assiette de la contribution sociale généralisée (CSG) et de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) est désormais assise sur 98,25% du salaire au lieu de 97% auparavant. Cela a donc pour conséquence une augmentation des charges salariales. Ces contributions sont directement calculées sur la somme de tous vos éléments de salaire, à savoir : traitement brut + IMT + IAT + Prime de rendement + ACF Harmonisation, etc...

Et puis enfin, il y a la hausse, pour ceux que cela concerne, du tarif de nos contrats Prémio et Mutuelle santé.

A l'inverse, seule l'Indemnité Mensuelle de Technicité a légèrement augmenté au 1^{er} décembre 2011, mais malheureusement pas au point de compenser la baisse globale de nos rémunérations ! Et la valeur du point d'indice est encore gelée pour une durée indéterminée, crise de la dette oblige nous dit-on...

Maigre consolation : la conséquence de tout cela est que le montant de notre revenu imposable baisse aussi. Mais de là à nous faire baisser d'une tranche et à nous faire payer moins d'impôt, faut pas rêver non plus...

2) Et pendant ce temps, du côté de nos "chers" sénateurs... :

Il faut constater une fois encore que tous les fonctionnaires ne sont pas logés à la même enseigne, au point que certains nous font une réputation sacrément mauvaise auprès d'une grande partie de la population, qui a tendance à considérer que nous sommes des privilégiés, en nous mettant dans le même sac que ces "nantis" de l'Etat.

Selon le magazine Capital, ""les fonctionnaires du Sénat sont payés trois fois plus cher que leurs collègues de l'État""... Comment expliquer un tel écart ? En raison d'une accumulation de primes dont bénéficient ces fonctionnaires bien spécifiques que sont les sénateurs.

Un seul exemple : le versement d'une prime individuelle... de chauffage ! Ainsi, Alors que le gouvernement a annoncé une hausse de 4,4 % du prix du gaz en janvier 2012 et que 8 millions de Français n'arrivent plus à se chauffer, les sénateurs bénéficient d'une prime au chauffage à l'année...

Non seulement l'intitulé prête à sourire (y a-t-il des problèmes de chaudière au palais du Luxembourg ?), mais le calcul de cette prime laisse rêveur : elle est indexée sur les cours du pétrole. Comme ceux-ci sont régulièrement à la hausse, il fallait s'y attendre : la prime a littéralement explosé. ""Elle est passée de 1500 euros par an en 2000 à 4035 euros en 2011"" , selon Capital. En la supprimant, l'État économiserait donc 3,4 millions d'euros par an.

Autre solution pour éviter un choc éco-thermique : financer cette prime sur la cagnotte du Sénat. Le budget de fonctionnement annuel du Sénat est d'environ 340 millions d'euros. Mais la haute assemblée dispose également d'un trésor de guerre caché, une cagnotte constituée notamment par les excédents budgétaires (que le Sénat refuse de reverser chaque année à l'Etat contrairement à l'Assemblée nationale) et surtout par un important patrimoine immobilier. En 2008, cette fameuse cagnotte s'élevait à 1,5 milliard d'euros.

Qu'est-elle devenue depuis ?

Elle n'a quasiment pas bougé. Selon le quotidien La Tribune, au 10 novembre 2011, la cagnotte s'élevait à 1,3 milliard d'euros. Pour justifier cette cagnotte, le nouveau président du Sénat, Jean-Pierre Bel, a expliqué que celle-ci servait avant tout à payer les retraites des sénateurs et des fonctionnaires du Sénat. Si les sénateurs ont réformé leur système de retraites (fin de la double cotisation au profit d'un système par points depuis 2011, hausse des cotisations et report de l'âge légal de 60 à 62 ans), le système reste encore très avantageux : ""un mandat de sénateur de six ans offre une pension mensuelle de 1 932 euros ; deux mandats, 3 096 euros. La pension moyenne atteint... 4 644 euros"". Allez, encore un petit effort...

Dans la même série, un sénateur touche une prime informatique de 1000 Euros par mois ... une honte ... ils doivent changer d'ordinateur tous les 15 jours ... ou alors ils les revendent à bas prix ...

Le Sénat c'est aussi :

- 6,7 milliards placés en actions, en obligations et dans l'immobilier.
- Une retraite pleine au bout de deux mandats (avec reversion à 100%)
- une prime de nuit (sic) pour les jardiniers...
- Sans compter divers avantages "sociaux".

Ainsi, première aberration, le Sénat récupère la CSG pour enrichir sa propre caisse sociale dont les remboursements sont singulièrement généreux pour tous. Notamment en ce qui concerne les lunettes, les soins dentaires et même les médicaments, remboursés, sans exception, à 90%.

Demandons-nous pourquoi nos gouvernants, tout partie politique confondu, ne veulent pas appliquer les bonnes solutions pour diminuer la dette ? Plus il y a de déficit et plus les dépenses de nos élus sont indécentes, à croire qu'en désespoir de cause ils veulent mettre le pays au fond du trou .

Comme on le voit, dans la série ""cherchons des économies"", on tombe parfois sur des perles. Il y a un bon coup de balai à donner, de tout bord politique...

Car le magazine Capital de décembre 2011 a listé en tout et pour tout 80 milliards d'économies en deux ans que l'on pourrait réaliser en se penchant véritablement sur les gaspillages en tout genre. L'Etat, mais aussi les collectivités locales et les organismes sociaux sont en effet de grands pourvoyeurs de gaspillages et d'abus qui, compilés, représenterait une manne très importante d'argent frais sans qu'il soit besoin pour autant d'exiger des plans d'austérité à répétition mettant à mal notre système social.

Ainsi, Capital a recensé un véritable gâchis correspondant à « 8 % de la dépense publique totale de notre pays ». Y sont montrés du doigt par exemple les grands chantiers comme le nouveau ministère de la Défense, le coût exorbitant de la ligne TGV Lyon-Turin ou encore les nouveaux stades pour l'organisation de l'Euro 2016. Le magazine Capital de décembre 2011 assure également qu' « il serait possible d'effacer l'ardoise de l'assurance maladie rien qu'en limitant les gaspillages et la surconsommation des médicaments ».

Du côté de l'Etat, des administrations et des collectivités territoriales, le constat est tout aussi dur avec des institutions qui ne servent à rien comme les comités dits « Théodule » ou le Conseil économique, social et environnemental mais qui pourtant coûtent cher aux contribuables qui payent grassement des gens à ne rien faire ou si peu ou qui font semblant de travailler... Que dire aussi du coût des voyages du Président de la République, de la communication des ministres et secrétaires d'état, de la mauvaise gestion des villes ?

De fait, les différents plans d'austérité n'ont réalisé que 1,8 milliard d'économies pour 5,2 milliards de hausses fiscales... Or, grâce à ce dossier détaillé de Capital, on voit par A + B, combien les économies seraient faciles à faire sans trop atteindre pour l'instant notre système social... Il suffit simplement de le vouloir ! Il ne s'agit nullement de populisme, terme agité par les réfractaires à tout effort individuel, mais bel et bien de justice sociale et d'efficacité budgétaire.

...Car me vient quand même un goût amer à l'idée que nos chers sénateurs profitent allègrement de privilèges indus... C'était dans la nuit du mercredi au jeudi 1er décembre 2011. C'était à Orléans. Il s'appelait Roger Thouvenin. Il avait 54 ans. Il vivait seul. Sans ressources, ne voulant rien quémander à personne, au chômage, avec des loyers impayés, il avait travaillé toute sa vie et on lui avait coupé l'électricité la veille. S'éclairant à la chandelle, il est mort, sans chauffage, dans l'incendie du modeste appartement qu'il louait...

Aucun cas de fraude sociale ici, ni de « cancer de la société » si cher à la droite sociale de Laurent Wauquiez qui n'a de « sociale » que le nom. Roger Thouvenin n'était pas un « profiteur »...

« Profiteurs » ? Les profiteurs n'auraient-ils pas plutôt le profil d'hommes blancs, riches, la soixantaine, majoritaires au sénat, demeurant campés sur leurs privilèges comme des chiens qui ne veulent pas lâcher leur os ? Le pire, c'est la raison invoquée pour ne pas toucher à leurs privilèges en refusant de baisser leurs indemnités : il faut une bonne rémunération pour les sénateurs car cela évite la corruption !...

Oui... On croit vraiment rêver !!!